TARIFS 2026
Reines & Essaims

ESSAIM HIVERNÉS

Les essaims sont livrés sur **5 cadres Dadant**, comprenant au minimum **3 cadres de couvain**, **1 cadre de réserves et 1 cadre en construction.**
Chaque essaim est pourvu d'une reine marquée de l'année N-1.
L'essaim a été traité contre le varroa au cours de l'année N-1 avec un traitement Apivar, complété par un traitement de rattrapage à l'acide oxalique fin décembre.

Tarifs Essaim Hiverné		
Quantité	**Prix HT**	**Prix TTC**
Plus de 100	140€	148€
De 50 à 49	150 €	158€
De 10 à 49	165 €	175€
De 1 à 9	170 €	180 €

ESSAIM DE L'ANNÉE

Les essaims sont livrés sur **5 cadres Dadant**, comprenant au minimum **3 cadres de couvain**, **1 cadre de réserves et 1 cadre en construction.**
Chaque essaim est pourvu d'une reine marquée de l'année N.
À partir de début juin.

Tarifs Essaim de l'année		
Quantité	**Prix HT**	**Prix TTC**
Plus de 100	110€	116 €
De 50 à 49	120 €	127 €
De 10 à 49	130 €	137 €
De 1 à 9	140 €	147 €

Cellule Royale		
Quantité	**Prix HT**	**Prix TTC**
Plus de 100	6,5€	6,5 €
De 50 à 49	7 €	7 €
De 10 à 49	7,5€	8 €
De 1 à 9	8 €	8,5 €

Reine Fécondée		
Quantité	**Prix HT**	**Prix TTC**
Plus de 100	28 €	29 €
De 50 à 49	31€	32 €
De 10 à 49	34 €	35 €
De 1 à 9	37 €	39 €

Pour les amateurs, il est possible de venir sur l'exploitation pour une demi-journée, comprenant une présentation de l'entreprise de l'entreprise ainsi que le transvasement de la colonie dans votre ruche. Le retrait de la ruche s'effectue une semaine plus tard sur l'exploitation.
Essaims hivernés : Date enruchement 21/03/26 - Date retrait 28/03/26
Essaims de l'année : Date enruchement 20/06/26 - Date retrait 27/06/26

Pour les professionnels, les livraisons des essaims hivernés débutent à partir du 15 mars.
⚠️ **Attention : les dates de livraison sont indicatives et peuvent varier en fonction des conditions climatiques.**

BON DE COMMANDE ESSAIM

BON DE COMMANDE			
Désignation	**Quantité**	**Prix TTC**	**TOTAL**
Essaim Hiverné			
Essaim de l'année			
			TOTAL TTC :

Condition de vente

Après achat, le transport des essaims relève de l'entière responsabilité de l'acquéreur, lequel est réputé posséder les compétences apicoles nécessaires à leur manipulation, installation et gestion.
L'acquéreur doit déclarer les essaims auprès des autorités et services sanitaires compétents et vérifier que son assurance, au minimum en responsabilité civile, les couvre.
Une attention particulière doit être portée aux risques allergiques liés aux piqûres d'abeilles, pour l'acquéreur comme pour son entourage. L'installation d'un rucher est soumise à une réglementation départementale qu'il convient de respecter.

Toute commande est validée par le versement d'un acompte de 50 %, déduit de la facture finale. En cas d'annulation par l'acquéreur, cet acompte reste acquis au Miel d'Arnaud, sans indemnisation.
La responsabilité du Miel d'Arnaud se limite à la remise des essaims, acceptée lors de la vente, sans recours ultérieur en cas de mortalité, de mauvais développement ou de problème sanitaire, quelle qu'en soit la cause.
La réservation ne garantit pas une date de livraison définitive, celle-ci dépendant des conditions météorologiques.

NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. portable : .....
Adresse e-mail : .....
Date : .....
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

LE MIEL D'ARNAUD
ARNAUD GUERET
La Jouannière
72 210
Louplande
06 60 13 56 02 - https://www.le-miel-darnaud.fr

BON DE COMMANDE REINE / CELLULE

BON DE COMMANDE				
Désignation	**Date de retrait (à partir du 15 mai)**	**Quantité**	**Prix TTC**	**TOTAL**
Cellule Royale				
Reine Fécondée				
Si option livraison pour reine , frais de port chronopost de 35€ TTC , livraison avant 13 h le lendemain			**TOTAL TTC** :	

Condition de vente

Après achat, le transport des essaims relève de l'entière responsabilité de l'acquéreur, lequel est réputé posséder les compétences apicoles nécessaires à leur manipulation, installation et gestion.
L'acquéreur doit déclarer les essaims auprès des autorités et services sanitaires compétents et vérifier que son assurance, au minimum en responsabilité civile, les couvre.
Une attention particulière doit être portée aux risques allergiques liés aux piqûres d'abeilles, pour l'acquéreur comme pour son entourage. L'installation d'un rucher est soumise à une réglementation départementale qu'il convient de respecter.

Toute commande est validée par le versement d'un acompte de 50 %, déduit de la facture finale. En cas d'annulation par l'acquéreur, cet acompte reste acquis au Miel d'Arnaud, sans indemnisation.
La responsabilité du Miel d'Arnaud se limite à la remise des essaims, acceptée lors de la vente, sans recours ultérieur en cas de mortalité, de mauvais développement ou de problème sanitaire, quelle qu'en soit la cause.
La réservation ne garantit pas une date de livraison définitive, celle-ci dépendant des conditions météorologiques.

NOM : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Tél. portable : .....
Adresse e-mail : .....
Date : .....
Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

LE MIEL D'ARNAUD
ARNAUD GUERET
La Jouannière
72 210
Louplande
06 60 13 56 02 - https://www.le-miel-darnaud.fr